

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception		Cadre réservé à l'administration		N° d'enregistrement	
04/06/13		Dossier complet le 04/06/13		F08213P0449	

1. Intitulé du projet

Aménagement hydroélectrique d'Entre-Deux-Guiers sur le Guiers Mort

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
25° installations destinées à la production hydroélectrique	PMB = 480 kW PMB < 500 kW = procédure au cas par cas

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réutilisation des anciens ouvrages hydroélectriques de la papeterie d'Entre-Deux-Guiers, barrage, prise d'eau, canal de dérivation (couvert), canal de restitution (aérien), pour la mise en place d'une Aqualienne en remplacement de l'ancienne turbine suite au rachat par la commune du site industriel en friche.
La PMB de l'aménagement projeté sera de 480 kW. Il dérivera une partie du débit du Guiers Mort sur un linéaire d'environ 420 m pour rejeter les eaux turbinées dans le Guiers.
Cet aménagement fonctionnera au fil de l'eau avec un débit d'équipement de 7,3 m³/s pour une hauteur de chute brute de 6,7 m. Il produira annuellement environ 525 000 kWh en restituant un débit réservé de 840 l/s (M/10)

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise : le développement d'une activité économique et industrielle pilote, le développement d'une image durable et écologique mettant en oeuvre un équipement respectant l'environnement, d'assurer une recette supplémentaire et pérenne à la commune, le développement d'un projet éducatif rappelant l'histoire industrielle locale qui a longtemps été axée en grande partie sur l'énergie hydraulique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Barrage et prise d'eau : réfection de la crête du barrage actuel, dépose et réfection de la vanne d'isolement existante, dépose et réfection des vannes de prise d'eau et de décharge, dépose et remplacement du dégrilleur, dépose et réfection de la vanne de dégravage.

Reprise du canal d'amenée sans toucher au gabarit pour réduire les pertes de charges.

Mise en place d'une Aqualienne avec comme caractéristiques : un débit turbinable de 7,3 m³/s, un diamètre de 5,1 m, une largeur de 3,8 m, une hauteur de chute nette de 2,4 m, une puissance électrique de 110 kW.

Reprise du canal de fuite pour le nettoyer sans modifier son gabarit actuel.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Fonctionnement au fil de l'eau avec restitution d'un débit réservé de 840 l/s (M/10). Les crues seront évacuées comme actuellement par déversement en crête du barrage sur le seuil déversant de 40 m.

Le dégravage et le dessablage de la prise d'eau seront réalisés en période de hautes eaux et hors période de reproduction de la truite suivis d'un déversement d'eau claire de deux heures.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

R. 214-72 du code de l'environnement
déclaration d'utilité publique et autorisation au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

déclaration d'utilité publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Puissance Maximale Brute	480kW
Débit d'équipement	7,3 m3/s
Module du Guiers Mort	8,39 m3/s
Débit réservé	0,84 m3/s
Hauteur de chute brute	6,7 m
Hauteur de chute nette	2,4 m
Productibilité	525 000 kWh

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Entre Deux Guiers (38)
Ancien site de la papéterie des Deux Guiers
Rive gauche du Guiers Mort en amont du
confluent avec le Guiers Vif

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 5 ° 44 ' 26,8 E Lat. 45 ° 25 ' 59,4 N

Point d'arrivée : Long. 5 ° 44 ' 23,6 E Lat. 45 ° 26 ' 11,5 N

Communes traversées :

Entre Deux Guiers

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? 19 février 1877

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Friche industrielle

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation des Sols approuvé le 17/12/1993 dont la dernière modification date du 25 janvier 2012
Ulri et ND

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ? Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 38100002 : Marais de St Laurent du Pont et berges de l'Erretang ZNIEFF 3810 : Ensemble fonctionnel formé par la basse vallée du Guiers et les zones humides de St Laurent du Pont
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alpes du Nord
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chartreuse
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide confluence de l'Herretang et du Guiers 38GC0017 Zone humide le Guiers 38GC0022
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	arrêté 87-5617
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Débit d'équipement de l'Aqualienne de 7,3 m ³ /s pour un module de 8,39 m ³ /s. Artificialisation de l'hydrologie du Guiers Mort sur 420 m alimenté par un débit réservé de 840 l/s.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modifications des habitats aquatiques sur 420 m. Transit sédimentaire maintenu. Circulation piscicole envisagée dans le cadre du contrat de rivière.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Entre Deux Guiers

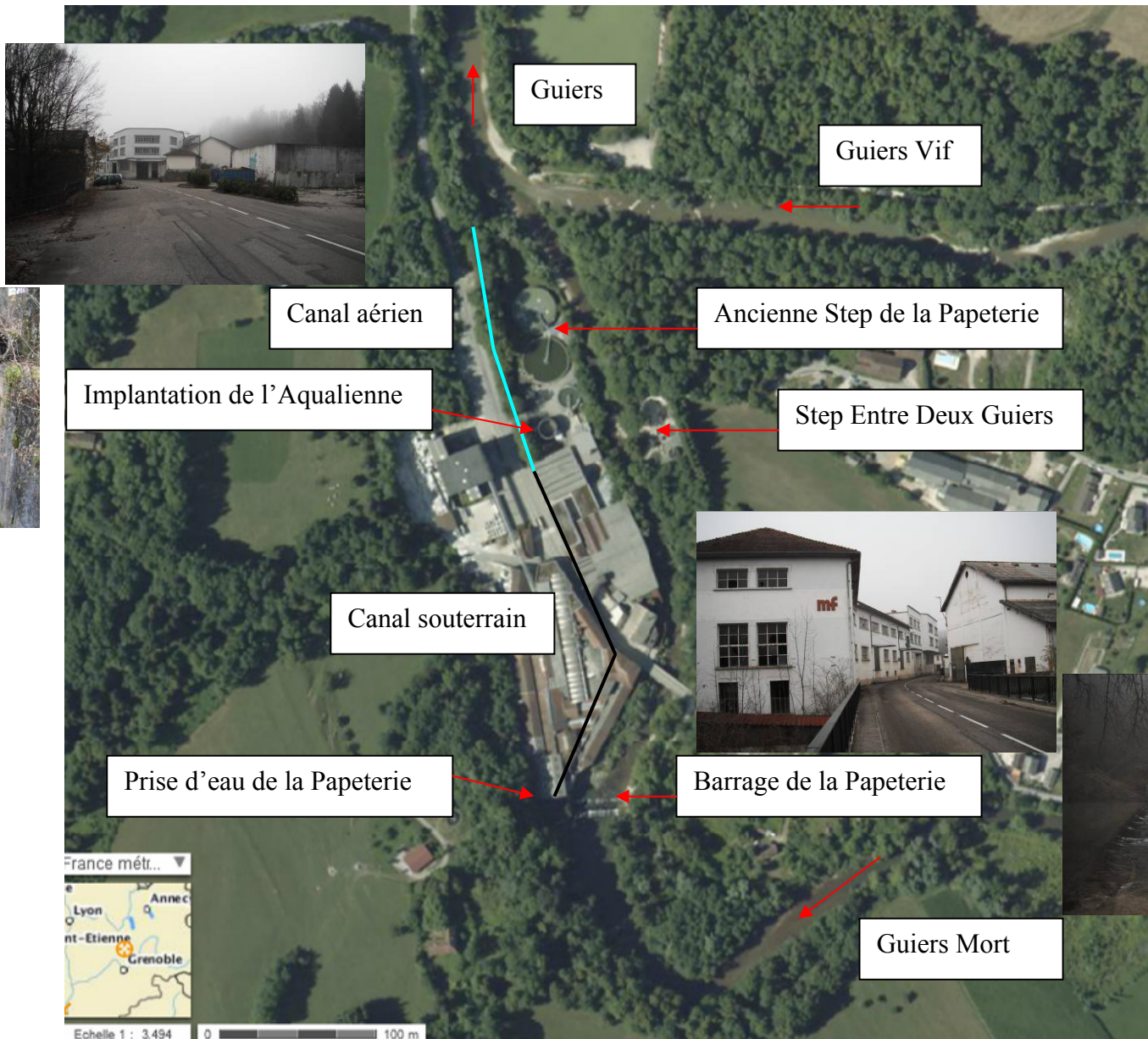
le,

15 mai 2013

Signature



**LOCALISATION DU PROJET D'AMENAGEMENT
HYDROELECTRIQUE**



ECHELLE

0 100 m



Canal de fuite existant aérien

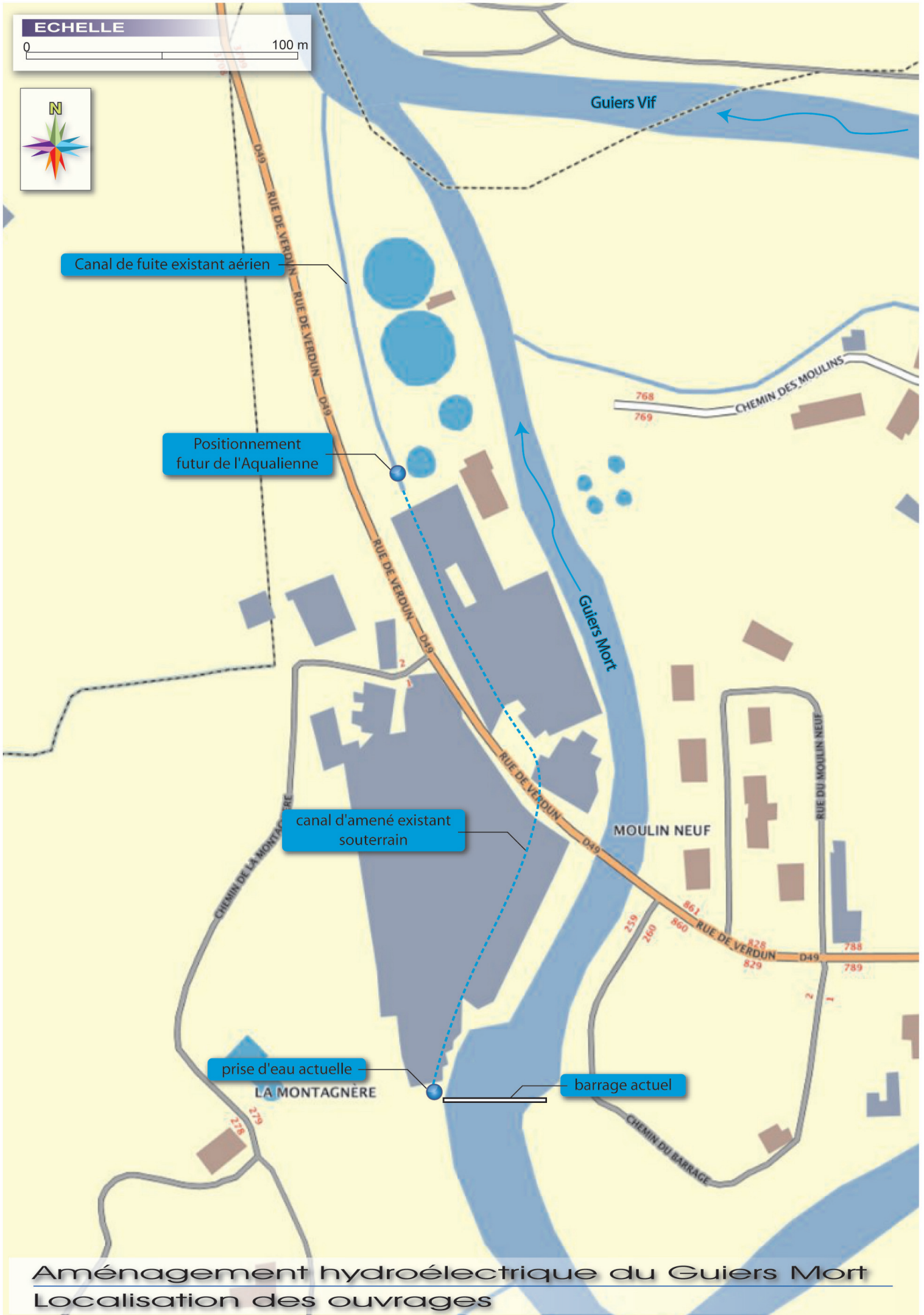
Positionnement futur de l'Aqualienne

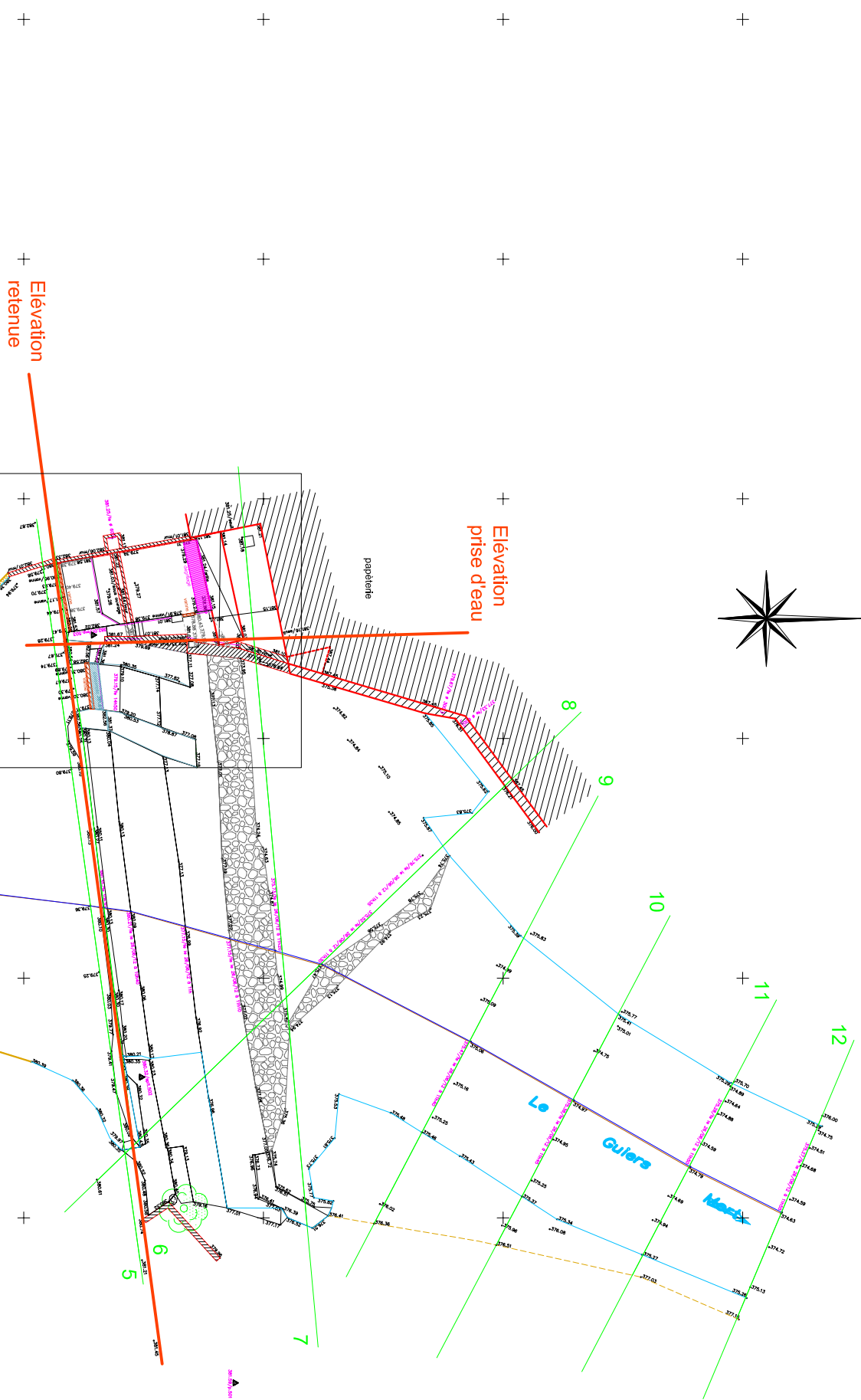
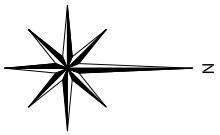
canal d'aménagé existant souterrain

prise d'eau actuelle

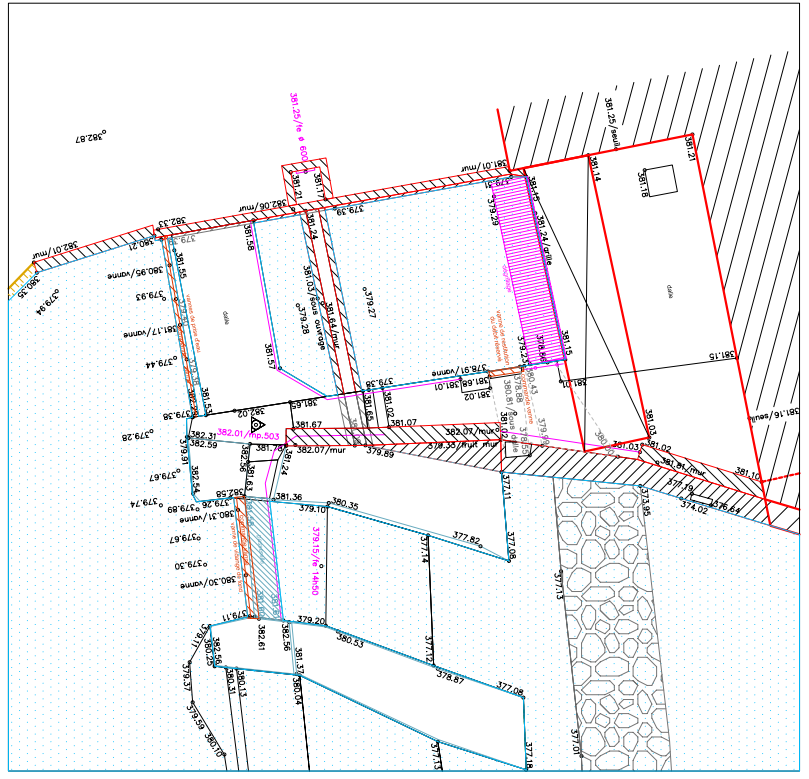
barrage actuel

Aménagement hydroélectrique du Guiers Mort Localisation des ouvrages

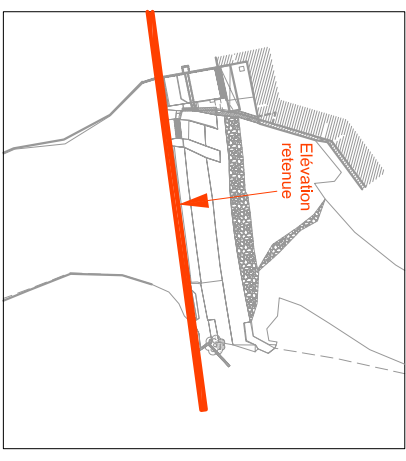




Agrandissement prise d'eau - échelle 1/100

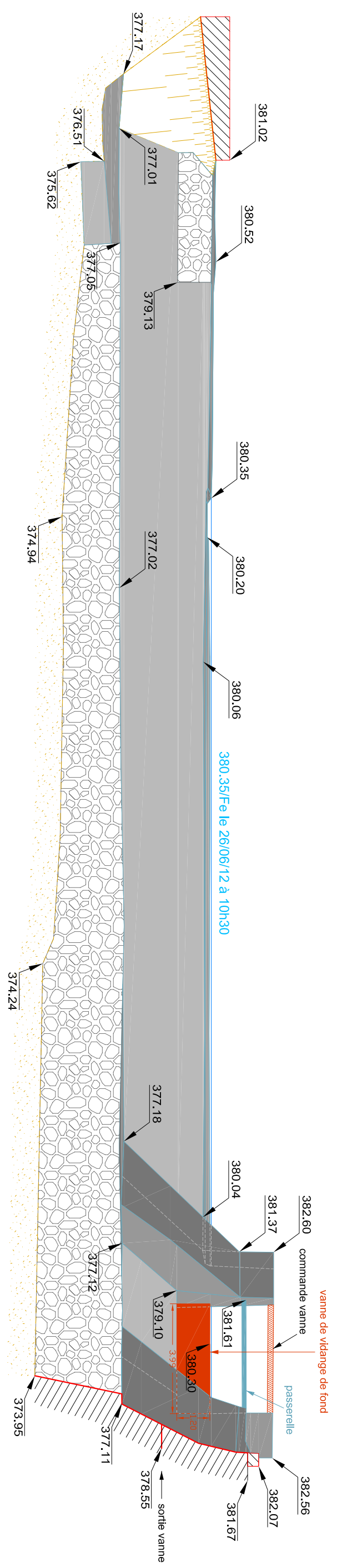


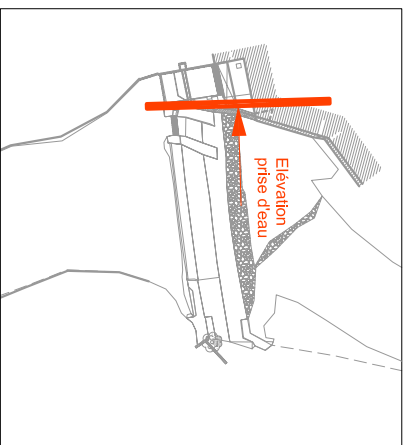
Ruisseau du Guiers Mort Ouvrage vue aval - Echelle 1/100



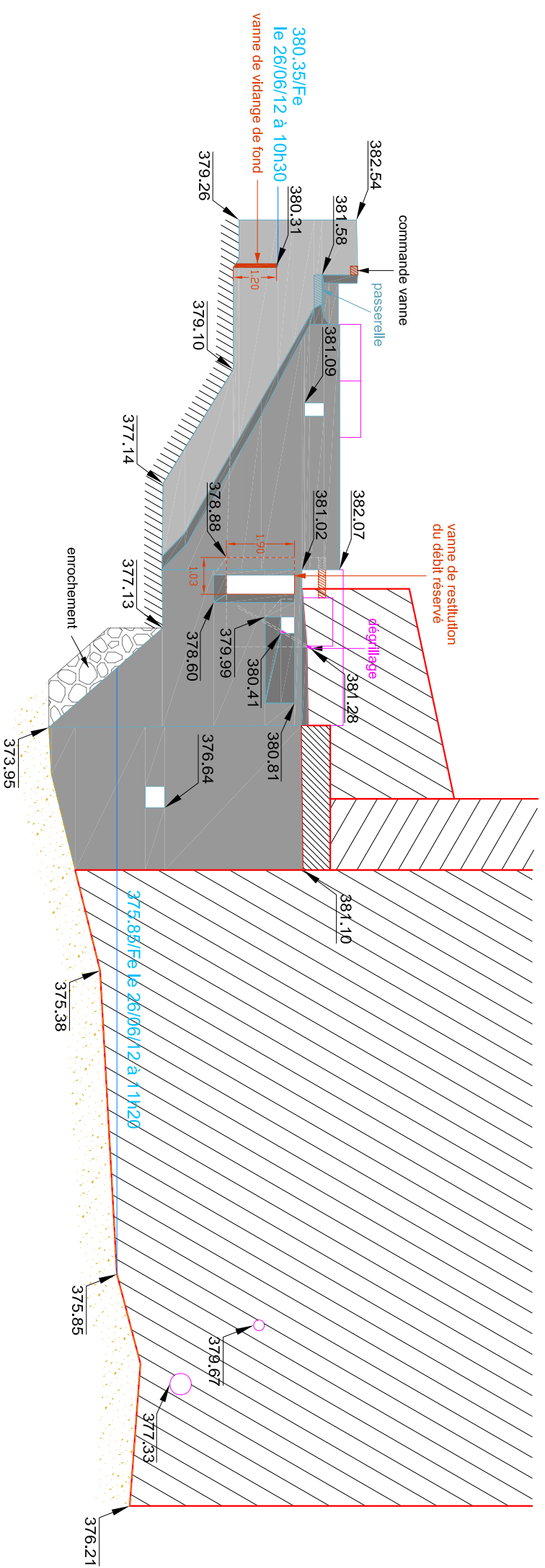
rive droite

rive gauche

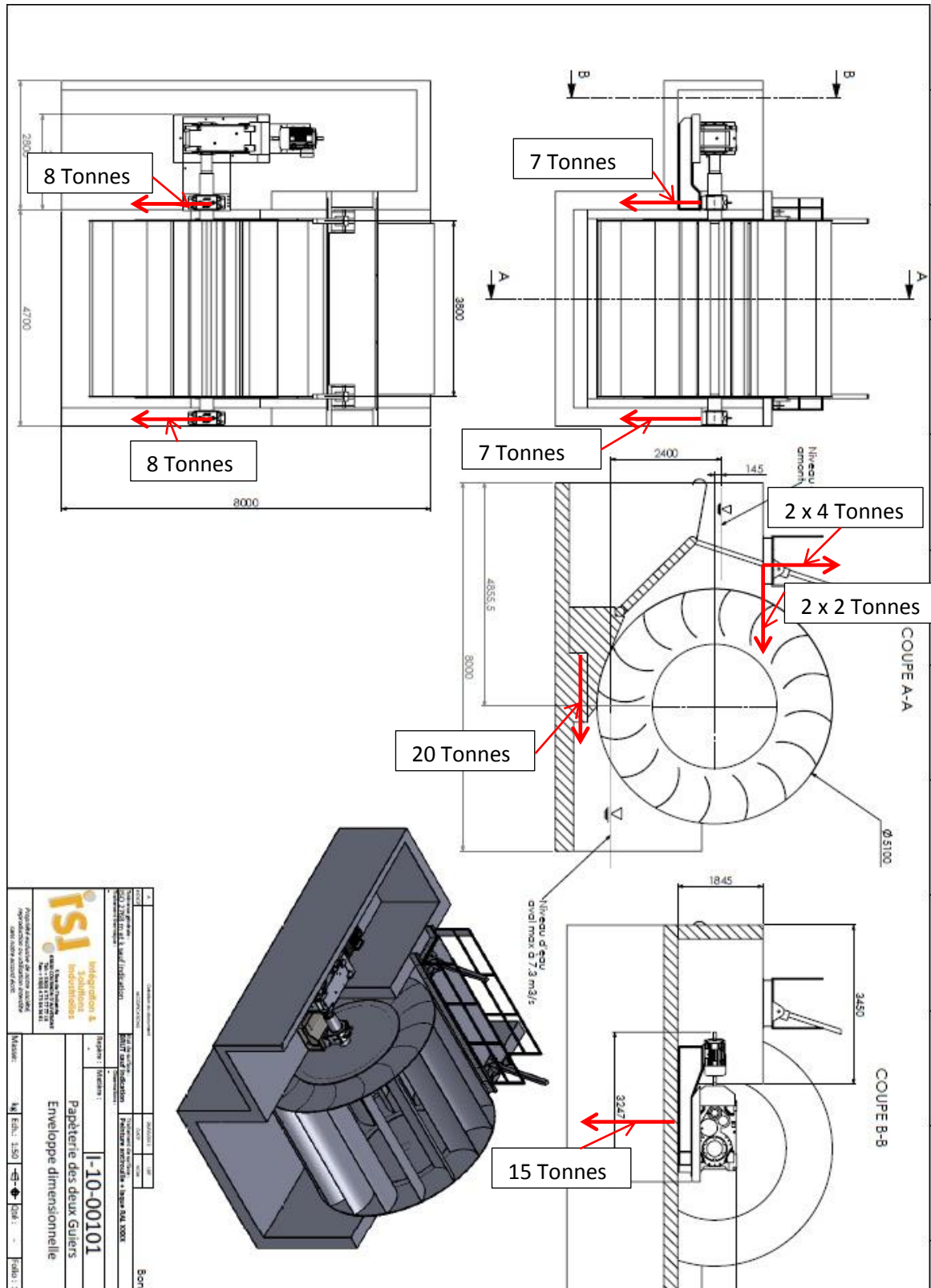






Ruisseau du Guiers Mort Ouvrage prise d'eau - coupe transversale - Echelle 1/100



Les données définies ci-dessous sont des valeurs approximatives, des études plus approfondies sont nécessaires afin de déterminer les charges transmises au génie civil.



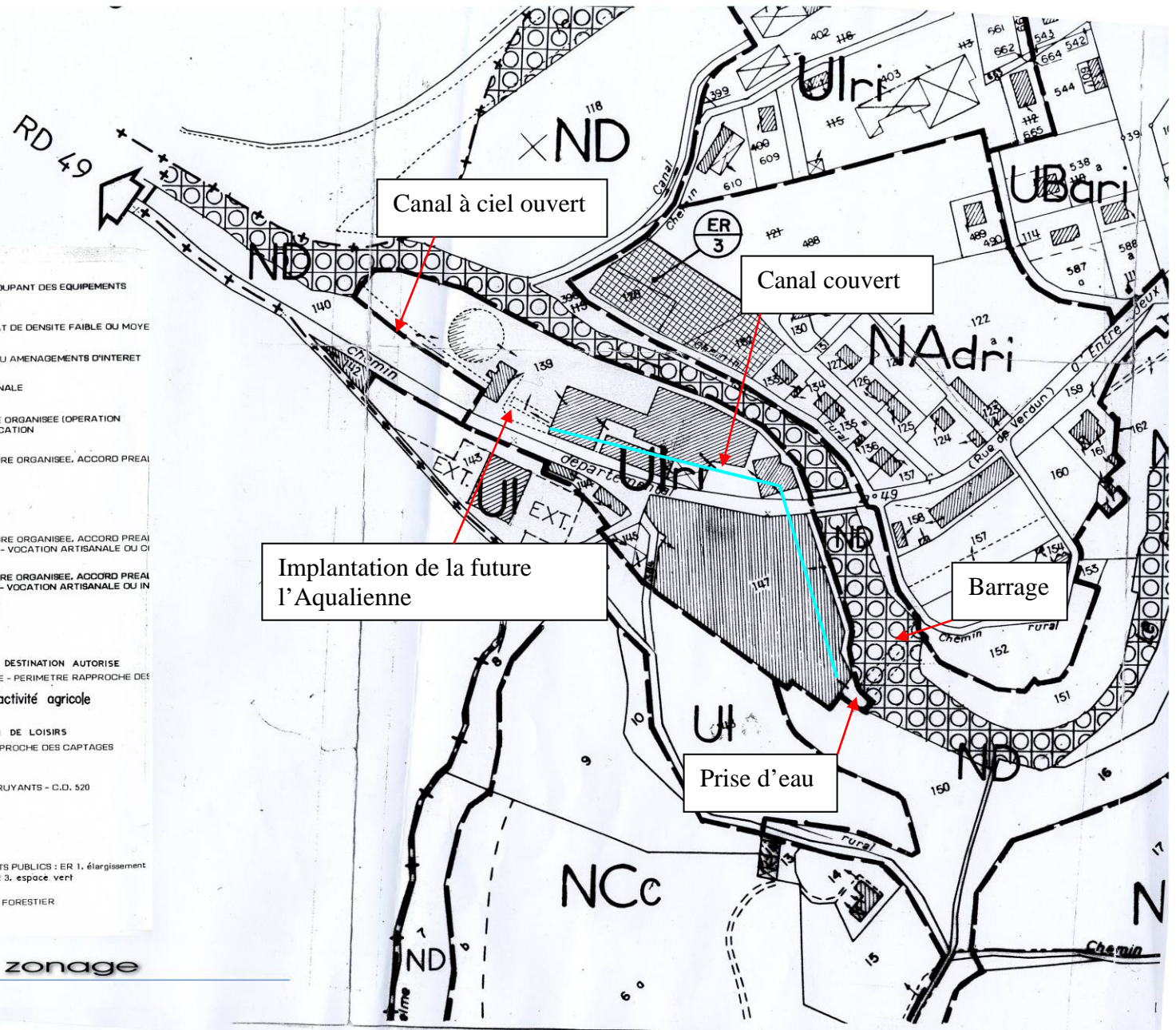
	Plan de Masse Aqualienne® sur le site d'Entre deux Guiers		Créé le : 09/10/2012	
	Références : I-10-00101	Indice :	Par : GRISSOLANGE FRANCOIS	
Ce document est la propriété exclusive de H3E-Industries. Diffusion et reproduction interdites sans autorisation.		Modifié le : 10/10/2012	Par :	



LEGENDE

- UA_a** - ZONE D'HABITAT ANCIEN (VILLAGES) REGROUPANT DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET DES ACTIVITES
 - UA_b** - " " " " (LE BOURG)
 - UB_a** - SECTEUR D'EXTENSION RESERVE A L'HABITAT DE DENSITE FAIBLE OU MOYE
 - UB_b** - SECTEUR DESTINE AUX CONSTRUCTIONS OU AMENAGEMENTS D'INTERET GENERAL
 - UI** - ZONE D'ACTIVITE INDUSTRIELLE OU ARTISANALE
 - NA** - ZONE RESERVEE A L'URBANISATION FUTURE ORGANISEE (OPERATION D'ENSEMBLE) - C.O.S. nul - Z.A.C. OU MODIFICATION
 - NA_a** - SECTEUR RESERVE A L'URBANISATION FUTURE ORGANISEE, ACCORD PREAL DE LA COMMUNE - DE TYPE UB_a -
 - NA_c** - SECTEUR RESERVE A L'URBANISATION FUTURE ORGANISEE, ACCORD PREAL DE LA COMMUNE (OPERATION D'ENSEMBLE) - VOCATION ARTISANALE OU CIVILE
 - NA_d** - SECTEUR RESERVE A L'URBANISATION FUTURE ORGANISEE, ACCORD PREAL DE LA COMMUNE (OPERATION D'ENSEMBLE) - VOCATION ARTISANALE OU INDUSTRIELLE EXCLUSIVEMENT DE TYPE UI -
 - NB** - ZONE D'HABITAT DIFFUS
 - NC** - ZONE RESERVEE A L'ACTIVITE AGRICOLE
 - NC_b** - " " " " CHANGEMENT DE DESTINATION AUTORISE
 - NC_p** - SECTEUR DE LA ZONE NC INCONSTRUCTIBLE - PERIMETRE RAPPROCHE DES CAPTAGES
 - NC_c** - autorisent les habitations liées à l'activité agricole
 - ND** - ZONE DE PROTECTION DE SITE
 - ND_i** - " " " " VOCATION DE LOISIRS
 - ND_p** - SECTEUR DE LA ZONE ND - PERIMETRE RAPPROCHE DES CAPTAGES
- 200m
MARGE D'ISOLATION ACOUSTIQUE - AXES BRUYANTS - C.D. 520
- 200m
- 35m
MARGE DE RECUIL 35 et 25 m - C.D. 520
- ER** EMPLACEMENT RESERVE POUR EQUIPEMENTS PUBLICS : ER 1, élargissement voirie - ER 2, aménagement de carrefour - ER 3, espace vert
- EMPRISE DE LA FORET SOUMISE AU REGIME FORESTIER
- Esaces boisés classés

Extrait du plan de zonage



Canal à ciel ouvert

Canal couvert

Implantation de la future l'Aqualienne

Barrage

Prise d'eau